### « Axe 3 de la réponse accompagnée pour tous »

**Présentation rapide**

Marina Drobi est cheffe de projet au sein de l’équipe du Comité interministériel du handicap chargée de coordination nationale de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » et pilote de plusieurs actions de l’axe 3 de cette démarche portant sur la participation et l’accompagnement par les pairs.

**Comment définiriez-vous la pair-aidance ?**

S’appuyer sur les compétences spécifiques acquises du fait de sa situation particulière, pour les mettre au service d’une autre personne dans une situation semblable ou comparable mais moins expérimentée dans un domaine spécifique.

**Les grandes lignes de votre témoignage lors du séminaire**

Ainsi au-delà de la dimension éthique et philosophique, le renforcement du pouvoir d’agir et le développement de l’accompagnement par les pairs sont des outils au service de la transformation portée par la démarche « Une réponse accompagnée pour tous ».

Pour que les réponses plus modulaires et plus inclusives se développent, les personnes doivent oser aller vers le milieu ordinaire et être suffisamment outillés pour le faire. Les professionnels doivent donc les accompagner dans leurs choix et dans leurs réalisations. Cela implique l’évolution des représentations à tous les niveaux : personnes elles-mêmes ; leurs proches ; professionnels qui les accompagnent.

La participation plus active des personnes, à la construction des projets d’accompagnement, que favorise l’accompagnement par les pairs permet de :

* lever les blocages liés à l’épuisement des personnes face à la complexité de leur parcours ou au défaut de confiance vis-à-vis des professionnels
* favoriser la continuité des parcours par la meilleure prise en compte des aspirations et contraintes de la personne et l’adhésion au projet d’accompagnement
* accompagner les personnes vers des projets de vie plus inclusifs et outiller les professionnels pour y répondre

**Comment développer, développez-vous l’accompagnement par les pairs ? Quelles actions phares avez-vous mis en œuvre ? préconisez-vous (au niveau local, national) ?**

Au niveau local, il s’agit de capitaliser sur l’expérience des départements qui ont porté une démarche structurée autour des actions de l’axe 3, autour des axes suivants :

* Recensement des actions déjà conduites sur le territoire et des points d’appui existants, constitution de réseaux de pairs formés à l’échelle d’un territoire
* Mobilisation des pairs en appui aux démarches au niveau de la MDPH et dans l’accompagnement des personnes en ESMS

Au niveau national les actions suivantes sont prévues :

* Capitalisation des initiatives visant le renforcement de la participation des personnes et le développement de l’accompagnement et de la formation par les pairs (cf. mise à jour du rapport de capitalisation prévue cet été)
* Incitation des acteurs de la formation à intégrer l’intervention des personnes accompagnées ou l’ayant été aux formations initiales et continues
* Structuration de la formation de pairs
* Soutien à la mise en réseau des pairs
* Mise en place d’un dispositif de recueil de l’expérience vécue en établissement et services

**Références bibliographiques**

- Denis Piveteau et al., Zéro sans solution : un devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches. Paris, Ministère des affaires sociales et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Zero_sans_solution_.pdf>

- Marina Drobi, « Une réponse accompagnée pour tous : une démarche qui met le pouvoir d’agir au service de la continuité des parcours », in « Pratiques en santé mentale », n°2019/2, pp. 27-35 : <https://www.cairn.info/revue-pratique-en-sante-mentale-2019-2-page-27.htm>

Marina Drobi - chargée de coordination nationale de la démarche

« Une réponse accompagnée pour tous »

*Docteur en sociologie et maître de conférences à l’Université Rennes 2*

### Intervention de

### Mme Drobi

### Comité interministériel du handicap